

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 13 janvier 2011 à 19h30, sous la présidence du maire, monsieur Marc Lauzon.

Présences : Guillaume Bouvrette, Tom Whitton
Mario St-Charles, James McAllister

Nicolas Bouchard, directeur général
M^e Jacques Robichaud, greffier

Absences : Suzette Bigras, Nathalie Chayer

Séance extraordinaire

La séance est ouverte par monsieur le maire Marc Lauzon à 19h30.

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles
Appuyé par monsieur Tom Whitton
et unanimement résolu

2011-01-13.001 D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé.

ADOPTÉE

2. Adoption du programme triennal des immobilisations 2011, 2012 et 2013

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton
Appuyé par monsieur James McAllister
et unanimement résolu

2011-01-13.002 D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013, tel que présenté et montrant sommairement :

Année 2011 :	7 443 900 \$
Année 2012 :	5 238 000 \$
Année 2013 :	4 076 000 \$

DE PUBLIER un document explicatif du programme triennal d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013 dans un journal diffusé sur le territoire de la ville, aux lieux et place d'une distribution de porte-à-porte.

ADOPTÉE

3. Période de questions (maximum 30 minutes) (suivant la loi, les questions ne peuvent porter que sur le Programme triennal)

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19h38.
3 citoyens questionnent le conseil. La période de questions se termine à 19h52.

4. Levée de la séance

IL EST

Proposé par monsieur Guillaume Bouvrette
Appuyé par monsieur Mario St-Charles
et unanimement résolu

2011-01-13.003

DE LEVER la présente séance à 19h52.

ADOPTÉE

Signé *Marc Lauzon*

Marc Lauzon, maire

Signé *Jacques Robichaud*

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.

Greffier et directeur des Services juridiques